

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

TRAVAUX DU CENTRE
DE RECHERCHES SEMIOLOGIQUES

sous la direction de M. Jean-Blaise GRIZE

Pour définir l'argumentation

par

MARIE-JEANNE BOREL

1969-70 N° 3

ERRATA

- p. 10 ligne 1 faussées/fausses
- p. 14 16 comme/commune
- p. 18 3 que
- p. 19 17 à/de
- p. 26 12 (2)/(1)
- p. 30 18 du discours
est cette fermeture; pratique qui...
- p. 33 31-32 et probléma-
tique de l'argumentation sont apparues
conjointement à l'aube de notre civi-
lisation. L'argumentation serait-elle.
- p. 34 3 viennent/visent
- p. 37 note (1)

Voir: Vignaux G. Introduction au Cahier No 2
du CdRS, Neuchâtel, février 1970.

Zaslavsky D. Exposé au séminaire sur
l'argumentation, 18.1.1969.

POUR DEFINIR L'ARGUMENTATION

Réflexions sur une première série de séminaires
(1968-69)

I. REMARQUES DE METHODE

1. Corpus

Un problème n'a pas cessé de se poser au cours des séances de discussion dont les réflexions suivantes ont pour but de tenter une synthèse: celui de la constitution d'un corpus représentatif de ce qu'il fallait chercher. Or, comme il était difficile, en début de travail, de le savoir - nous savions moins confusément ce que nous ne cherchions pas - cette question est restée, provisoirement, sans solution. Une autre question est restée sans réponse, et pour la même raison: celle d'une typologie des argumentations. Mais si la seconde supporte d'être suspendue jusqu'à la mise en forme de certains mécanismes, et, par là, de critères discriminatoires, si, au fond, elle ne doit être valablement posée qu'au terme de l'analyse, une fois la théorie constituée, la première doit recevoir une réponse, même provisoire, au départ de la recherche. Or le matériel sur lequel se fondent les quelques résultats qui vont suivre s'est constitué de façon contingente, en cours de route, en fonction et d'une intuition ou d'un pré-concept de ce que devait être l'argumentation, et de la variété des formes apparues. Cette variété dépend, d'ailleurs, en partie, du fait que, dans un premier parcours du problème, les différences sont plus immédiatement saisissables - sans que leurs raisons soient données pour autant - que les ressemblances, les accidents que les récurrences formelles. Mais elle dépend surtout de la multiplicité, encore peu coordonnée, des points de vue possibles sur le sujet, fonction des niveaux selon lesquels il se laisse découper, et des nombreuses méthodes d'analyse susceptibles d'être appliquées, à chacun de ces niveaux. Les textes choisis sont donc plus exemplaires de questions posées et d'ébauches de résultats, que matériel systémati-

quement organisé d'une situation d'observation conforme aux règles de la recherche empirique.

La recherche a porté jusqu'ici sur des éditoriaux de journaux (Le Monde, La Gazette de Lausanne), sur J'accuse de Zola; et, surtout, en dernier lieu, quelque peu égarée par la dimension des textes argumentatoires d'une certaine importance, et par la variété, pressentie, des processus en jeu, elle s'est limitée à certains textes publicitaires. Cet objet, en effet, était plus conforme, à cause de sa taille et de la grossièreté, au moins apparente, de ses mécanismes, à l'absence de méthodologie efficace qui a caractérisé ses débuts, méthodologie qui reste, d'ailleurs à constituer. Mais qui posséderait la méthodologie tiendrait la théorie: cette recherche n'en est malheureusement pas là. C'est pourquoi ce qui va suivre est à regarder en deçà de l'infirmation, comme une collection d'idées, ou d'hypothèses susceptible d'ouvrir, toutefois, des horizons à la recherche opératoire. Le gros du travail reste donc à faire.

2. Bibliographie

Il a semblé utile provisoirement aussi, de renoncer à établir une bibliographie de la question, pour éviter d'être au départ, "canalisé" par des opinions toutes faites. Ce travail est partiellement en cours, et constitue une deuxième étape, devenue nécessaire. Ceci dit, le reproche qu'on pourrait faire à ces réflexions de manquer d'originalité en courant le risque de répéter ce qui fut déjà dit, par défaut d'information, tombe: leur caractère "context-free" est l'effet d'un choix délibéré, dans le but, quelque peu cartésien, de re-commencer, sans préjugés. C'est ce choix, par contre, qui pourrait être discuté.

3. Typologie

Il est toutefois licite de se demander, en survolant l'ensemble des remarques qui ont été faites, pour les coordonner et réfléchir sur ce qu'elles présupposent, si la vision du

problème est déjà suffisamment "débroussaillée" pour qu'on puisse être à même de délimiter maintenant un champ d'expérience et, surtout, de tenter une typologie. Une première hypothèse peut être proposée. Très schématiquement, on peut distinguer deux types d'argumentation différents : le premier serait celui d'une "argumentation-preuve", où la fin serait déjà présente au départ du discours, et le second, une "argumentation-découverte", pour laquelle cette fin reste ouverte, et qui serait, par opposition aux discours électoraux, par exemple, celui du discours scientifique. La recherche a porté exclusivement sur des discours du premier type, et, dans cette perspective, elle serait elle-même, en tant que discours, du second type.

4. Méthodes d'analyse

Comme l'objet de notre étude, en vertu des choix méthodologiques nécessaires, au moins en début de travail, se présente sous la forme de textes écrits en langue naturelle, c'est à ce niveau qu'il convient de partir. Mais le problème se pose du découpage de la chaîne écrite, ou de la taille des unités retenues, laquelle conditionne le choix des méthodes d'analyse. De plus, la question des relations entre les niveaux distingués par les différents découpages possibles doit également être posée, encore qu'elle n'ait guère pu être abordée de la façon systématique. Nous avons, provisoirement, distingué quatre niveaux; toutefois, pour nous, et quant à l'argumentation, leur délimitation reste peu claire, même si elle est opératoirement réalisée pour les inventeurs des méthodes, en vue de ce qu'ils se proposent. Ce qui revient à dire qu'il nous est difficile, à l'heure qu'il est, non seulement de savoir en quoi chacune de ces méthodes peut nous être utile, mais encore comment il nous est possible de faire la synthèse des informations qu'elles sont à même de nous fournir.

(1). Niveau des parties.

Un premier type de méthode est celui qui tente de mettre en évidence les contraintes logiques organisant un récit en

série d'événements, dans la perspective inaugurée par Propp et Jakobson, reprise par Greimas (1) et Brémond. Le discours est analysé en séquences narratives "enchaînées", "enclavées", "accolées", qu'on peut découper en séquences élémentaires constituées par un jeu de fonctions (acteurs, événements), ce jeu consistant en la transformation d'une situation donnée en une autre situation. Dans la perspective du récit, cette méthode met à jour des successions intégrées à l'unité d'une action ou d'une conduite orientée vers une fin. (2)

Toutefois, utiliser ces méthodes implique le postulat que l'argumentation possède une structure de récit. Une analogie trop rapide avec le mythe pourrait le laisser croire. Or il semble que ce postulat soit trop fort: certaines parties d'un discours argumentatif peuvent être construites de cette manière, mais elles s'insèrent dans un mécanisme qui, à l'échelle du tout du discours, ne fonctionne pas (du moins nous en faisons l'hypothèse) comme une structure de récit. Par contre, cette méthode a l'avantage de rendre compte d'enchaînements linéaires autres que ceux qui président à la genèse démonstrative. D'autre part, l'intérêt porté sur l'aspect dynamique des transformations permet de corriger ce que la réduction, par Levi-Strauss, des mythes à un réseau de termes opposés ou complémentaires, peut avoir de trop statique.

(2). Niveau des propositions

Le découpage doit conduire à des "propositions atomiques" dans le but de définir des opérateurs propositionnels (non-extensionnellement) et des relations (non-déductives) entre les propositions, en vue de rendre compte du mécanisme des "preuves" argumentatives. Les méthodes: analyse fonctionnelle ou propositionnelle, dans divers cadres théoriques possibles: logique déontique, modale, déduction naturelle, méthode de Lorenzen (3) (logique constructive sous forme de

(1) Greimas : Sémantique structurale, Paris, Larousse, 1966

(2) Brémond C. : La logique des possibles narratifs
Communication, 1966, p. 60-76

(3) Lorenzen P. : Métamathématique, trad. fr. Paris, 1967

dialogue), etc. Il y a là toutefois une contradiction: comment rendre compte du but poursuivi avec des méthodes extensionnelles? Jusqu'ici, certaines d'entre elles n'ont pu être utilisées que négativement, servant à faire apparaître ce qu'elles ne permettent justement pas de formaliser, et par là, leur limite, et la spécificité de l'argumentation.

Ce niveau présente d'ailleurs une difficulté considérable car il est le lieu de l'articulation entre, logique et linguistique. Tout dépendra de ce qu'on appellera proposition: une séquence en langue naturelle, réductible à un jeu de fonctions grammaticales, une suite de fonctions logiques, un contenu évaluable ou susceptible d'assertions, etc.? Dans les deux derniers cas, les propositions ne sont plus simplement "marquées" au niveau du texte (on peut vraisemblablement postuler qu'il n'y a pas isomorphisme entre proposition grammaticale et proposition logique). Jusqu'ici, seul le dernier cas semble concerner directement l'argumentation, dans la mesure où l'utilisation de cette définition permet de mettre en évidence des niveaux de discours (jugements sur les propositions, prémisses implicites). D'autre part, si le découpage propositionnel veut tendre vers une sémantique non-extensionnelle, la constitution de catégories sémantiques renvoie l'analyse du côté des conditions d'utilisation du discours (contexte socio-culturel, idéologie, finalité de la "médiation" discursive, etc.). La question qu'on peut se poser alors, c'est de savoir si la construction d'une "logique naturelle" permettra de rendre compte de la spécificité de l'argumentation, si celle-ci constitue un "type exemplaire" de l'utilisation de cette logique. Il semble que c'est une hypothèse qu'on peut faire.

(3). Niveau des segments

La méthode d'analyse de textes de J. Rychner découpe de façon strictement syntaxique des "segments", de taille variable, au niveau de la langue; son critère est la pause; ces segments sont ensuite hiérarchisés, et l'accent est porté, en particulier, sur les attaques de phrases (traitement mécanique possible).

(4). Niveau des relations élémentaires

- Méthode de la décomposition en "lexis" de M. Pécheux (1) : le discours est découpé en éléments minimaux liés entre eux selon les lois propres au processus de production du discours, à deux niveaux d'analyse: celui des lexèmes dans l'énoncé, liés par des lois de combinaison et de commutation, celui des relations fonctionnelles entre les énoncés.
- Analyse tagmérique (Pike): E. Roulet (2) : l'analyse consiste à repérer, dans des constructions grammaticales, des unités de signification (fonction) constituant des classes d'équivalence syntaxique.
- Analyse distributionnelle (Z. Harris) (3) : on analyse des segments du discours en "séquences de constituants", lesquels sont groupés en "classes d'équivalences", selon le schéma d'occurrence des constituants les uns par rapport aux autres.

Les méthodes utilisées à ces deux derniers niveaux sont strictement linguistiques et, utilisées telles qu'elles ne suffisent pas à la spécification du discours argumentatif, si les hypothèses qui seront proposées ici se vérifient.

(1) Pécheux M.: Analyse automatique du discours, Paris, Dunod, 1969

(2) Roulet E.: Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé, Bruxelles, 1969, p. 16 sqq.

(3) Harris Z.: Discourse Analysis Reprint, Papers on formal Linguistic, 1957, 7, p. 7 sqq.

II. CADRE GENERAL - DEFINITION

Aborder le problème de l'argumentation exige de mettre au point un certain nombre de notions de base qui pourraient être, dans une première approche, les catégories à l'aide desquelles poser et développer une définition, tout au moins heuristique, de ce genre de discours. Celles qui vont être élaborées pèchent toutefois (comment ne pas en être conscient?) par excès de généralité, vu le niveau encore trop a priori où se situent ces réflexions, niveau qui fut déjà celui des discussions qui les ont rendues possibles. La méthode suivie consistera à proposer une définition, puis à en développer les termes.

Définition: L'argumentation peut être conçue comme l'utili-
sation, par A, d'un système de signes, en vue
de déclencher une action, chez B.

1. SYSTEME DE SIGNES

1. Provisoirement, posons que le système de signe de l'argumentation, où sa codification est la plus immédiatement repérable, est celui de la langue naturelle, laissant de côté les langues artificielles et les systèmes de signes non verbaux. On verra d'ailleurs, par la suite, que se posera un problème de niveaux, imposant de distinguer entre celui du texte, et celui du discours.

Comme on l'a sans doute vu dans les remarques qui précèdent, la recherche n'a porté que sur des textes écrits, abstraction faite des discours oraux, mais également des formes dialoguées.

L'argumentation est donc, d'abord, un ensemble d'énoncés linguistiques qui, en tant que système de signes, a pour fonction le découpage d'un référent, à l'aide d'éléments différentiels. Nous verrons plus loin, sous l'angle de la finalité, la spécificité du découpage argumentatif.

2. Distinguer les différentes dimensions d'un système de signes permet de reconnaître ce que pourraient être les parties d'une théorie de l'argumentation:

- 1.- L'étude des formes particulières de signifiants, spécifiques de l'argumentation est d'ordre linguistique, et pourra être appelée rhétorique, dans un sens étendu (niveau du texte).
- 2.- L'étude de la coordination des signifiés, ou de l'enchaînement des concepts et des propositions, constitue la logique de l'argumentation. On remarquera que cette étude sort des cadres de la théorie de la déduction. (niveau du discours).
- 3.- L'étude des mécanismes constitutifs du sens du discours argumentatif, en tant qu'il est une "trace" de l'activité du sujet humain enraciné dans une totalité socio-culturelle, appartient à une psychologie et à une sociologie (sans parler d'une philosophie de l'argumentation (niveau de la situation)).

3. Ces trois perspectives d'approche soulèvent un problème considérable, celui de leur coordination, au sein de la théorie, mais surtout, sur un plan plus pratique, celui de leur manipulation effective, au sein de travail de recherche lui-même. Il est, en effet, extrêmement difficile, en présence d'un texte, de distinguer le logique du linguistique, par exemple, et de savoir, par conséquent, à quel niveau se situe l'analyse. L'argumentation n'est pas un phénomène exclusivement linguistique - sa "vérité" est ailleurs - mais le souci trop constant du texte tend parfois à le faire oublier, d'autant plus qu'il est le seul matériel à disposition. En fait reconnaître la spécificité des formes rhétoriques implique une connaissance de l'articulation des

contenus, laquelle ne prend tout son sens qu'au niveau psycho-social. Il y a là manifestement une aporie qui, pour être dépassée vers une connaissance concrète de l'objet, exige une attention constante à ne pas abstraire abusivement ce qui n'a de sens que dans le tout organique auquel il appartient.

4. Un deuxième problème peut être soulevé ici, dans le même contexte: celui du choix de textes écrits. Cette limitation n'implique-t-elle pas une restriction abusive à un cas particulier dérivé, ou même "aberrant" d'argumentation, dont seuls certains traits resteraient "fixés" par le texte, avec une élimination de caractères essentiels qui ne pourraient s'actualiser qu'au travers de la parole, beaucoup plus riche quant à son pouvoir de signification "pratique" (en particulier affective).

2. FINALITE

3. CO-PRESENCE DE A ET DE B

1. Il faut montrer, maintenant, que le discours argumentatif constitue ce tout mentionné sous II.1.3, c'est-à-dire que les conditions de son utilisation sont inséparables de celles de sa production même et que, par conséquent, il appartient au champ de la dialectique active de "l'homme-dans-le-monde".

Les remarques qui vont suivre ne dépassent pas le niveau de l'hypothèse, et restent donc à vérifier, pour autant qu'elles puissent l'être. D'autre part, nées de points de vue très divers, elles sont encore informes, exigeant d'être justifiées théoriquement. Certains les accuseront d'être philosophiques: non encore scientifiquement vraies, seraient-elles

faussées pour autant? Pour l'instant, disons qu'elles sont suffisamment vraies pour permettre une vision moins confuse de l'objet étudié.

Utiliser un discours pour faire agir..., présence simultanée d'un interlocuteur et d'un locuteur, nous ont paru être deux aspects essentiels du phénomène argumentation. Un problème de méthode se pose alors: pour la clarté de l'exposé il serait préférable, après avoir distingué ces deux aspects de les traiter séparément. Or ces deux notions sont, en réalité, inséparables. La finalité de l'argumentation exige l'opposition de deux protagonistes, ou, réciproquement, la coprésence de A et de B, instaurant une relation dynamique sur le plan de l'action, impose une orientation au discours. On ne peut donc éviter, en envisageant chacune, de faire automatiquement appel à l'autre, ce qui complique un peu l'exposé.

Les éléments de description et d'explication déjà mis en lumière nous ont, en grande partie, été suggérés par une comparaison, heuristique, de l'argumentation avec la démonstration, comparaison continue, souvent implicite, au travers de la plupart de nos séances. Le problème reste toutefois ouvert de leur identité de nature et de leur différence de degré, ou de leur différence de nature, bien qu'appartenant toutes deux au genre discursif. Plus d'un élément de cette comparaison apparaîtront dans ce qui va suivre.

Les réflexions de ce chapitre appartiennent toutes à ce qu'on pourrait appeler une "psycho-logique" de l'argumentation pour deux raisons:

1. nous avons eu de la peine, dès le départ, à distinguer clairement ce qui appartiendrait à chaque niveau.
2. cette analyse en niveaux, nécessaire, est particulièrement mal adaptée au caractère "global" de l'objet à analyser.

2. Si on tente, maintenant de développer le contenu des deux aspects de l'argumentation retenus ci-dessus, on peut constater les faits suivants:

1. La finalité de l'argumentation se situe sur le plan de l'action. A n'attend pas de B un discours répondant au sien - à moins de considérer l'énoncé d'un discours, comme un cas particulier du genre action -. L'étude de l'argumentation sort donc du cadre strictement linguistique. De façon tout à fait générale, A attend que B réagisse à ce qu'il dit. On pourrait envisager, sur ce point, une typologie des finalités de l'argumentation permettant d'approcher la compréhension de celle-ci par son usage. Nous ne l'avons jamais tenté sérieusement, nous contentant provisoirement d'énumérer certaines d'entre elles, qu'il est possible de ramener aux catégories suivantes:

- a. A peut amener B à agir concrètement, à répondre par une conduite motrice ou verbale: déchirer ses vêtements, partir au Népal, acheter Ajax, voter pour X, jurer, pousser un cri, tenir un discours,...
- b. A peut amener B à réagir affectivement: être angoissé, aimer,...
- c. A peut amener B à penser: croire, refuser, formuler un jugement, changer de point de vue, prendre conscience,...

Une fois classées les réactions possibles de B, on peut envisager de spécifier les modalités des intentions de A:

- a. A peut chercher à préparer la réaction de B, en supposant chez lui la présence latente du schème de réaction attendu, lui fournissant le moyen de l'effectuer, lui servant en quelque sorte de "catalyseur".
- b. A peut vouloir modifier la réaction de B, en prévenant, par anticipation, une réaction différente ou opposée à celle attendue.
- c. A peut tenter de provoquer la réaction de B. en prévoyant chez lui une sorte de neutralité, ou d'indifférence, l'absence de tout schème préalable quant au référent désigné par son discours.

2. Cette ébauche de typologie appelle déjà un certain nombre de remarques:

(1) Les conduites motrices ou verbales sont généralement fonction de b. et de c., c'est-à-dire que le discours, par cela qu'il fait appel, comme conditions et de son émission et de sa réception, aux régulations affectives ou figuratives, comme aux opérations cognitives, vise, fondamentalement, à modifier le "champ" psychologique de B, quel que soit son niveau de conscience. - On pourrait, à ce propos, distinguer des discours qui se proposent d'amener à la conscience l'implicite, les discours philosophiques, par exemple, par opposition à d'autres dont le but est de manipuler des "constellations" inconscientes; certaines publicités en seraient un exemple. - Une tentative peut d'ailleurs être faite de sérier les discours argumentatoires en fonction de ce critère de "conscience", le terme limite inférieur étant celui du simple conditionnement, hypothèse tirée de l'utilisation des images et des slogans sub-liminaires.

C'est donc dans ce sens très général qu'il convient d'entendre la notion d'action, ramenée au niveau des mécanismes de la pensée.

(2) Les intentions de A sont fonctions de l'"idée" qu'il se fait des "constellations" du champ de B. On distinguera donc l'"état d'esprit" de B, en soi et pour A, B étant alors considéré par A comme structuré dans son sens, contre lui, ou pas structuré du tout (à structurer). De même, corrélativement, B "s'appropriera" le contenu du discours de A selon qu'il considère que ce contenu, et, par lui, l'"idée" qu'il se fait de A correspondra ou non à des potentialités de son propre champ. Le discours réussi pourrait être alors celui qui identifierait ces images:

soit: $i(B)$ pour A = $i(B)$ pour B; B adhère totalement à ce qu'on veut faire de lui,

soit: $i(A)$ pour B = $i(A)$ pour A; A est reconnu comme parlant "en vérité" par B, c'est-dire que la finalité, moteur de l'action de A, disparaît du point de vue de B, le discours devenant alors l'expression d'un "état de fait".

On peut se référer, sur ce point, à la classification de M. Pécheux, beaucoup plus complète, encore qu'elle appartienne à un contexte méthodologique quelque peu différent. (1)

3. Cette dernière remarque met en lumière le caractère essentiel de la co-présence active de A et de B. Le discours est fait par A, pour B, ce qui révèle l'existence d'une relation, entre A et B, relation orientée, qui est une sorte de causalité, mais causalité en intériorité, les A et les B n'interagissant pas comme des boules de billard. On peut interpréter cette intériorité de la façon suivante:

1. Pour que la dialectique intention-réaction s'effectue, autrement dit, pour que le discours argumentatif ait un sens, dans la relation A-B, il faut qu'il existe un "champ d'action" commun à A et à B, un univers de significations qu'ils partagent. En d'autres termes, les champs de A et de B doivent se recouper, quelque limité que soit ce recouvrement. Pour qu'il y ait action possible de A sur B, l'argumentation l'exige. Une comparaison avec la démonstration éclairera ce point. On peut supposer que dans le cas de la démonstration, l'univers de A et celui de B sont indiscernables, ou qu'ils se superposent exactement. Ce qui revient à supprimer une différence d'action entre A et B, l'un et l'autre représentant, chacun en soi, l'universel. Ce fait a pour conséquence d'accorder une complète fermeture au discours démonstratif, une complète univocité à ses contenus. On pourrait tout aussi bien, d'ailleurs, supposer A et B complètement disjoints.

Trois cas se présentent alors: soit B s'efface devant l'énoncé du discours (réception passive, B, désintéressé, n'est pas concerné dans son "histoire"), et l'univers de A, devenu unique, s'exprime dans l'universalité; soit A s'efface devant B, et, les conditions d'émission du discours devenues irrelevantes, la réception devient universelle; enfin, soit A et B s'effacent, et le discours se tient, hors-histoire, au ciel des idéalités. Ainsi, identité absolue ou différence absolue s'équivalent, moins différentes entre elles qu'elles

(1) M. Pécheux: op. cit. p. 19-20

ne le sont de l'opposition déterminée locale , ou de l'identité partielle caractérisant la relation du discours non-démonstratif. Si la démonstration est le règne du "oui-amen" qui se dit tout seul, l'argumentation est celui du "oui, mais..."; la coalescence des univers aura alors pour effet une ouverture du discours, qui situe son sens hors de lui, dans la "pratique" de la relation: chaque thèse posée par A appelle une contre-thèse, ou une thèse autre, possible, de la part de B, en vertu de l'équivocité des significations, mais permet en même temps une "appropriation" par B, des thèses de A, en vertu du noyau d'univocité. L'argumentation pourrait être, ainsi, une tentative pour construire, au sein du conflit, un universel qui ne serait pas donné au départ, encore qu'on pourrait entendre cet universel dans un sens limité; celui d'un équilibre à l'intérieur de la situation comme à A et B. On peut tenter de donner un contenu un peu plus explicite à cette idée d'intersection des univers de A et de B en faisant appel au concept de "valeur". Des valeurs seraient admises par l'un et l'autre, implicitement au niveau du discours, et subsumées sous des principes généraux, fonctionnant comme normes collectives, étant donné un univers culturel conditionnant le sens du discours, pour A-B. Ces valeurs seraient posées, au début de l'acte argumentatoire, comme communes, mais vides, en partie tout au moins (la partie non-commune), le discours servant alors à leur donner un contenu déterminé, à les effectuer, jusqu'au déclenchement de la réaction de B.

2. On peut s'interroger alors sur la nature de A et de B: s'agit-il d'individus ou de classes? On peut observer que les A et les B concrets peuvent être aussi bien, selon les types d'argumentations, porte-parole interchangeable d'un groupe, ou type exemplaire que, même, sujet unique. Mais on pourrait se demander si le fait de passer sous silence l'appartenance au groupe ne pourrait pas être considéré comme un procédé utilisé par l'argumentation pour "endormir la méfiance de B" (Ex: A n'engage que lui, librement, ou A parle à B d'homme à homme, ou B est pleinement responsable, ...etc.), ou pour faire prendre A (ou B) comme "sujet universel". Deux raisons permettent de penser que A et B ne

sont pas des individus "atomiques" mais qu'ils sont "mis pour" des groupes sociaux, concrets ou idéologiques (et qu'en ce sens, ils représentent des "places" dans un système):

a. L'argumentation implique recoupement des champs, ou la présence d'éléments de significations communs, qui seront donc situés au niveau des représentations collectives, donc de la conceptualisation, par essence transindividuelle.

b. La manipulation du champ de B s'effectue par le moyen du langage, être social par excellence, et qui, dans le cas du langage naturel, est toujours langage de groupe.

De plus, si la première raison permet d'éliminer l'hypothèse du sujet individuel, la seconde permet d'éliminer celle du langage universel et nous permet de retrouver la remarque(1).

4. La définition de l'argumentation, telle qu'elle a été développée jusqu'ici est encore trop générale: en réalité, elle vaut pour tout discours non-démonstratif. Une façon de la spécifier serait de diversifier la notion de finalité, et montrer à quels types de finalité particulière correspond chacun de ces discours, et en particulier l'argumentation, dans ce qu'elle a de différent des autres. Toutefois, pour nous, la limite est encore peu marquée, aussi, les distinctions notées seront-elles extrêmement grossières a priori. Mais elles suffisent déjà à faire apparaître certains traits distinctifs de l'argumentation.

1. On peut tout d'abord distinguer des niveaux de finalité:
1.- Finalité globale: ce qui a été dit jusqu'ici permet de la caractériser comme "intervention pratique", dans un contexte socio-historique, prise en charge par des individus définis par les groupes auxquels ils appartiennent, s'effectuant dans ce contexte, et à propos de ce contexte. On remarquera que cette finalité vaut aussi pour la démonstration dans la mesure où l'activité scientifique s'insère également dans la "praxis"; la différence réside dans le fait

qu'au niveau d'abstraction où elle se situe, la démonstration ne signifie pas cette "praxis" mais qu'elle ne signifie qu'elle même, dans la vacuité de son contenu, réduit aux conditions d'établissement du vrai formel, pour un "sujet épistémique" dégagé des modalités particulières de son insertion dans la réalité historique. Par contre, pour ce qui est des autres discours, ce contexte intervient à tous les niveaux, qu'il s'agisse de celui des intentions de A, des réactions de B, et de la fabrication du discours pour sa fin.

2.- Finalité spécifique. Le premier type de finalité appartient à tous les discours, mise à part la démonstration au sens ci-dessus, ce qui revient à dire qu'un discours est toujours produit "en situation de conflit" intersubjectif, ou que la dimension "polémique" (Ducrot) (1) lui est essentielle. Mais à l'intérieur de cette perspective, il est nécessaire de spécifier ce qu'on pourrait considérer comme une finalité propre à l'argumentation, par opposition à d'autres types de discours (roman, poésie, par exemple).

L'argumentation déroule une nécessité, elle ordonne des raisons. Elle révèle ainsi une intention de linéarité, bien qu'il faille montrer que cette linéarité n'est qu'apparente, si on se réfère encore une fois au modèle de la démonstration. Ainsi, par exemple, nous avons pu constater, dans certains textes, qu'un enchaînement d'évènement peut fort bien constituer une raison: un fait s'explique par sa genèse. Ce phénomène est d'ailleurs propre au mythe - une comparaison avec certains de ses mécanismes sera reprise plus loin-. De même, nous avons pu voir, après avoir tenté de formaliser en "déduction" certains arguments, que tout n'entre pas dans le schéma, ou que des éléments présumés doivent être explicités pour que la "machine" tourne, ce qui est spécifiquement argumentatif se situant alors au niveau de cette marge. Ce problème fait d'ailleurs actuellement l'objet de recherches plus précises et plus poussées. Pour simplifier,

(1) Ducrot O.: La description sémantique des énoncés français et la notion de présupposition
L'homme, 1968, 8, p. 52

on pourrait dire alors que le propre de l'argumentation c'est d'avoir l'air d'une démonstration, de passer pour l'exposé systématique d'une évidence, qu'elle soit d'ordre logique ou factuel. Une remarque toutefois s'impose: il serait abusif d'établir une hiérarchie de "perfection" entre démonstration et argumentation, et de mesurer la seconde à l'aune de la première; il est beaucoup plus probable qu'il existe entre elles, une différence de nature, l'utilisation du modèle déductif pouvant servir seulement à faire apparaître la différence, encore qu'il ne s'agisse que d'une hypothèse de travail.

Cette intentionalité peut encore être mise en évidence par une caractérisation du mode d'adhésion de B au discours. Celui-ci fait appel aux mécanismes cognitifs, ou opératoires (plutôt qu'affectifs ou figuratifs) du champ de B, avant tout (les autres ne sont pas exclus pour autant), ce qui implique une certaine dose d'activité assimilatrice de la part de B (qui se prolongera par l'action concrète) pour comprendre que tel fait est établi, que telle attitude, telle thèse est justifiée, que telle situation est expliquée. On peut trouver, déjà, une attention à cet aspect du problème dans la rhétorique traditionnelle.(1)

2. On peut ensuite tenter d'explicitier la manière dont les deux finalités décrites ci-dessus s'articulent, dans le cas qui nous intéresse.

Dans la situation de l'argumentation, ce qui est dit (et la manière de le dire) ne compte que dans la mesure où il sert à faire agir B. Schématiquement, on pourrait ainsi affirmer que la finalité spécifique du discours argumentatoire est plus formelle que celle qu'on pourrait trouver dans les discours qui ont pour but de poser un objet permanent, en-soi, dans l'espace et le temps, l'objet-langage du discours oeuvre d'art, qui, par rapport à la situation dans laquelle il a été produit, possède une certaine autonomie, un certain coefficient de réalité. Ainsi, pour l'argumenta-

(1) Voir, par exemple Cicéron: Rhétorique à Herrenius
Paris, Leclerc, I, 1827